

Conseil Municipal du 1^{er} février 2021

AFFAIRES GÉNÉRALES

Point sur la situation sanitaire - Covid-19 : Tenant compte des annonces gouvernementales et des possibilités laissées par les décrets d'application concernés, les activités associatives qui avaient repris ont été stoppées dans leur élan dès le 15 janvier. Seul le Bodilis Plougar Football Club peut dispenser ses séances aux jeunes en extérieur et sans contact. M. le Maire transmet une information sur la possibilité d'ouvrir les restaurants aux ouvriers du BTP pour donner suite aux annonces gouvernementales. Compte tenu des contraintes et de la lourdeur en matière d'organisation, Mme Joëlle CRENN, gérante du restaurant « *l'Hermine* » n'a pas donné suite. Le fonctionnement actuel avec la mise à disposition par la Commune de la salle Jeanne d'Arc pour déjeuner est toujours en vigueur.

Panne d'éclairage public dans le centre-bourg : La panne d'éclairage public donne du fil à retordre. Les différentes interventions de techniciens n'ont rien donné. Le SDEF a donc établi un devis pour l'intervention d'un camion laboratoire afin de résoudre cette panne. Les techniciens ont toujours un doute sur le fait que cette panne se trouve dans les murets réalisés dans le cadre de l'aménagement du bourg sur la place Holbeton. Une équipe de INEO devait intervenir ce jour afin de tester cet ultime recours avant le passage du camion laboratoire.

Dénomination et numérotation des accès aux voies – La Poste : Décision est prise de relancer la Poste pour actualiser leur offre en vue de réaliser ce diagnostic rapidement maintenant.

Mise en réseau des bibliothèques – médiathèques par la CCPL : La mise en réseau a pris du retard avec la crise sanitaire traversée. Ayant conscience du manque de visibilité, et dans ce contexte exceptionnel où les certitudes manquent, il a été décidé de contracter un micro-contrat de maintenance avec Micro-Bib qui court donc jusqu'au 31 juillet 2021 pour un montant HT de 98 €.

Visite de la Commission de sécurité à la salle Multifonctions : M. Christian LE NAN, Adjoint au Maire délégué aux bâtiments communaux a accompagné le lieutenant SALOU du SDIS lors de la commission de sécurité à la salle Multifonctions le 19 janvier dernier. Cette visite a lieu tous les 5 ans. Quelques remarques ont été prises en compte et quelques défauts ont été corrigés afin d'avoir un avis favorable au maintien de l'ouverture de la salle.

Formation des élus locaux – Ordonnance du 20 janvier 2021 : Informations transmises aux élus sur l'évolution du cadre réglementaire de la formation des élus locaux. Chaque élu est destinataire d'un exemplaire du document de présentation du Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Eglise Notre Dame : Un point d'étape est fait à l'approche de la fin de la tranche ferme de travaux. La repose du retable du maître autel est en cours de réalisation. Les morceaux de boiseries reviennent des ateliers petit à petit. Lors de cette réunion, il nous a été demandé de fermer au public l'église jusqu'au 9 avril 2021. La réception de la tranche ferme de travaux est programmée semaine 10, soit vers le 8 mars prochain. La date de démarrage officielle de la tranche conditionnelle n°1 est fixée au 1^{er} mars pour une réception de cette tranche de travaux espérée tout début septembre. En accord avec l'architecte, le Conseil Municipal valide l'ouverture de l'église aux touristes durant le mois d'août avec présence de guides point I. Elle se ferme au public tout le mois de Juillet.

Bouquet de travaux à réaliser dans le cadre d'un dépôt de dossier au titre de la DSIL – Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales : M. le Maire fait part aux élus de la réception de notre chargé de mission chez HEOL, M. Eric MINGANT, afin qu'il effectue un chiffrage des travaux potentiellement éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). La dépense éligible serait de l'ordre de 23 000 € HT. Le Conseil Municipal valide le principe et des devis vont être sollicités.

FINANCES

Renouvellement d'adhésions : La Commune renouvelle l'adhésion auprès de l'AMF 29 et de l'association des Maires ruraux du Finistère.

Révision des loyers au 1^{er} février 2021 : Compte tenu du contexte sanitaire actuel, et de la faible importance de cette revalorisation, la municipalité décide de ne pas appliquer la révision des loyers commerciaux qui doivent s'appliquer au bar-restaurant l'Hermine et au cabinet infirmier.

Contrat de maintenance de l'installation d'assainissement semi collectif du lotissement du Petit Bois : Un recours avait été effectué auprès de SUEZ au sujet d'une facture de maintenance de l'installation d'assainissement semi collectif du lotissement du Petit Bois. Après contestation, cette facture d'un montant de 3 244 € HT a été purement et simplement annulée. L'affaire est close. La maintenance de l'installation est donc réellement effective.

MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS DIVERSES

Week-end de solidarité 2021 : Dans le planning actuel, la prochaine édition du Week-end de solidarité est fixée au week-end du 10 et 11 avril 2021. Décision est prise de d'annuler cette prochaine édition. Rendez-vous en 2022.

Report de la visite à la BAN pour les jeunes du CLSH : Les jeunes du CLSH devaient visiter la BAN dans le cadre d'une animation initiée par David MORVAN, animateur communal. Compte tenu du contexte sanitaire actuel, cette visite a été annulée et sera reprogrammée si possible, le 7 avril et/ou le 26 mai de 13h30 à 16h30, avec 25 jeunes maximums par visite.

Activité Gym Douce : Afin d'anticiper les demandes, le Conseil Municipal décide du non-remboursement de l'adhésion à la gym douce 2020 – 2021. Il est convenu de ne pas réclamer d'adhésion pour la saison prochaine 2021 – 2022 en compensation. Seules les nouvelles adhésions seront ouvertes à cotisation.